

LA CIRCULAIRE N°7-2010
ACTION SOCIALE

Groupe de travail « Action sociale »

En prolongement des groupes de travail du premier semestre, une réunion s'est tenue le 4 novembre, où l'administration a présenté ses propositions dans les domaines de la restauration, du logement, du tourisme social, de la petite enfance, dans le cadre du projet de budget 2011.

En liminaire, FO FINANCES déplore l'absence des conseillers sociaux des ministres, contraire à l'engagement pris.

FO Finances rappelle la très forte implication des personnels aux journées de grève tout au long de l'année 2010 (moyenne de 30% de grévistes sur les 6 derniers mois).

Le conflit prend sa source dans la crise des subprimes en 2008.

Aujourd'hui, deux ans après, rien n'a changé, les grands groupes affichent des résultats positifs insolents et les salariés sont eux démoralisés de payer doublement la crise!

FO Finances refuse d'admettre que le financement des profits de quelques uns se fasse exclusivement au détriment de la sécurité sociale des salariés.

Pour FO Finances, ce conflit est loin d'être terminé et laissera durablement des traces dans le dialogue social, avec une forte rancœur. Les campements sont durablement installés.

Par ailleurs, d'autres motifs ont participé à l'importante mobilisation des personnels au delà du sujet « retraites » : emplois, missions, budgets, conditions de travail au sens large : pouvoir achat, action sociale, hygiène sécurité...

Tout cela traduit par les annonces relatives au budget 2011 et l'absence de réponses aux revendications des personnels par les ministres le 6 juillet dernier.

Un sujet particulier « action sociale », généré par le boycott du CNAS de décembre 2009, a donné lieu à un processus de discussions particulier.

Aujourd'hui l'heure des propositions de l'administration a sonné. Elles demandent à être explicitées pour certaines et nous en contestons d'ores et déjà d'autres.

Sur le budget, FO Finances conteste le financement des prestations logements par une diminution conséquente des subventions de l'AGRAF et du secteur vacances.

FO Finances demande un état des lieux des plans de réservations de logement prioritaires initiés par le ministre Breton en 2005.

FO Finances conteste la seule limitation de la problématique réservations de logement à l'unique région parisienne alors qu'aujourd'hui la rareté et la cherté des logements n'est plus exclusivement une particularité francilienne.

FO Finances rejette l'autofinancement des nouveaux prêts ALPAF par leur conditionnement au remboursement effectif de prêts antérieurs.

Pour ce qui concerne la proposition novatrice de Prêts aux parents d'enfants poursuivant leurs études, FO Finances considère que de nombreuses questions demeurent en suspens : périmètre de l'expérimentation, budget consacré, conditions d'attributions. FO Finances jugera sur pièce même s'il s'agit a priori d'une réponse à une forte et ancienne revendication de FO.

FO Finances refuse l'imputation financière exclusive aux agents de l'introduction du bio, alors qu'il s'agit d'une déclinaison d'une politique gouvernementale.

De même, FO Finances récuse la réorganisation des transports s'agissant des vacances enfants, qui se traduira inévitablement par un transfert du coût sur le budget des familles.

FO Finances émet à ce stade un point de méthode. Ces propositions non partagées feront elles l'objet d'une présentation au CNAS, d'une approbation par les assemblées générales des associations?

Budget 2011:

Le Secrétaire général indique que le budget 2011 est un budget historique et de haut niveau. Les crédits consacrés à l'action sociale s'élèvent à 156,47 M€ en CP (crédits de paiement) déduction faite de la réserve de précaution de 5 %.

Les crédits sont répartis de la façon suivante :

Restauration : 67, 68M€ dont 9,80 M€ de subvention pour l'association AGRAF

Vacances enfants/familles : 27,80M€ dont 27,50 M€ de subvention pour l'association EPAF

Aide au logement : 24,08M€ dont 24,00 M€ de subvention pour l'association ALPAF

Concernant la protection sociale complémentaire, les crédits de 19M€ sont maintenus en 2011.

Pour les associations socio culturelles : 5,42M€

Pour la petite enfance : 2, 60M€

Secours (aides et prêts) :3,33M€

Fonctionnement administration générale : 1,80M€

Budget d'initiative Locale : 4,75M€

Ces derniers sont exonérés de réserve de précaution des 5%.

L'examen de l'évolution des crédits de l'action sociale pour 2011 est en augmentation. Toutefois, certains secteurs se trouvent favorisés alors que tous nécessitent le maintien d'une action sociale de haut niveau et l'augmentation de moyen pour y parvenir. Force est de constater, que les secteurs restauration et tourisme social se trouvent sacrifiés sur l'autel du logement.

Pour FO FINANCES c'est inacceptable ! l'ACTION SOCIALE a un historique dans nos ministères et doit toujours demeurer un enjeu prioritaire.

Concernant la baisse de la subvention de 500 000 € allouée à l'association AGRAF, qui vient s'ajouter à la baisse de 1M€ en 2009, FO FINANCES exige son maintien à hauteur de celle votée pour 2008

S'agissant de la baisse de subvention de 1 500 000 € allouée à l'EPAF, FO FINANCES condamne son amputation et exige une augmentation conséquente à la hauteur de l'ensemble de ses activités.

Comme pour la restauration et pour toutes les autres prestations de l'action sociale, le tourisme social constitue pour FO FINANCES une priorité qui ne saurait faire les frais d'un dispositif d'ores et déjà contraint par de nouvelles et incessantes économies budgétaires.

Synthèse des propositions formulées par l'administration

Le Secrétaire Général aborde ensuite la synthèse des groupes de travail du 1^{er} semestre qui ont donné lieu à des propositions dans les secteurs du logement, du tourisme social et de la restauration.

LOGEMENT

PROPOSITIONS	CONTENU	Remarques FO FINANCES
Privilégier l'accès au logement aux agents nouvellement recrutés et en Île-de-France .	Concentrer les réservations sur l'Île-de-France où les besoins sont les plus importants.	Suite aux propositions de réservations prioritaires en 2005 « Plan BRETON », FO demande un état des lieux 5 ans après.
Instaurer un principe de bonne gestion consistant à attribuer les prêts à hauteur des remboursements.	Les prêts devront s'autofinancer avec les recettes issues des remboursements des prêts antérieurs. Mise en place progressive, au besoin avec des crédits « amorce », la première année.	FO FINANCES dénonce ce principe, qui pénalise les agents et conditionne l'obtention d'un prêt non pas à la situation de l'agent mais à la situation financière de la structure.
Mettre en cohérence la palette des prestations d'aides et prêts en : -les ciblant davantage sur les catégories d'agents qui en ont le plus besoin, notamment les jeunes agents nouvellement recrutés en région parisienne ainsi que les agents à revenus modestes -réexaminant les conditions de cumul des prestations afin de donner une meilleure lisibilité de l'offre pour les agents et d'en simplifier la gestion pour ALPAF.	Mettre sous conditions de ressources, les prêts. Réaménager le PFI notamment pour éviter le recoupement avec l'API et harmoniser les délais de présentation de la demande (2 ans pour l'API et le PFI en lieu et place des 5 ans au titre du complément d'installation du PFI). Réduire les possibilités de cumul entre prêts et aides. Limiter le nombre de prestations identiques accordées au cours de la carrière. Recentrer le PIC et le prêt bonifié sur les opérations d'acquisitions et de constructions et favoriser la primo accession.	FO FINANCES demande une totale transparence quant aux conditions requises pour l'obtention. FO FINANCES est en totale opposition avec cette proposition, dans la mesure où les aides et les prêts ne sont pas les mêmes prestations, demandés pour des raisons différentes par les mêmes agents. FO est également opposée, à ce que soit instaurée une limite aux prestations tout au long de la carrière d'un agent. L'obtention d'une aide ou d'un prêt doit être octroyée en fonction d'un besoin à l'instant T. Pour FO FINANCES, encore moins d'agents pourront bénéficier de cette prestation.
Expérimenter la mise place d'un prêt pour les enfants d'agents poursuivant des études en étant éloignés du domicile familial.	Un nouveau prêt « étudiant » permettrait d'aider les familles dont les enfants poursuivent des études et qui doivent s'installer en dehors du ressort géographique du domicile familial. Expérimentation sur la base d'une enveloppe déterminée pour 2011.	FO FINANCES prend acte de la mise en place d'un nouveau prêt étudiant. Rappelons que c'était une des revendications fortes de FO FINANCES, pour permettre d'aider les familles dont les enfants poursuivent leurs études. Toutefois le Secrétaire général est resté assez flou quant à ses modalités et sa date de mise en œuvre.

RESTAURATION

PROPOSITIONS	CONTENU	Remarques FO FINANCES
Maintenir la démarche d'optimisation des coûts de fonctionnement d'AGRAF afin de contenir les augmentations tarifaires.	Développer la mutualisation des achats de denrées pour réduire les coûts ; une expérimentation est en cours avec l'Economat des Armées afin qu'AGRAF puisse passer ses commandes via cette centrale d'achat. Ouvrir les restaurants AGRAF à d'autres personnels d'organismes publics afin d'en optimiser les coûts. Proposer, sur certains sites, une gamme de type « restauration rapide » en complément de l'offre de restauration collective. Un site sera ouvert à la cafétéria Vauban avant la fin de l'année 2010	FO FINANCES rappelle son souhait de donner la priorité aux agents des finances pour bénéficier d'une restauration de qualité. FO FINANCES estime que l'ouverture sur certains sites, d'une restauration rapide, type sandwicherie, reste une possibilité de se nourrir certes mais en aucun cas se substitue à un repas équilibré pour les agents. D'autre part, cette proposition pourra à terme remettre en cause la pause déjeuner qui reste un moment de détente pour le bien être des agents.
Assurer le financement du surcoût d'introduction des denrées "bio".	Introduire du bio avec surcoût lissé sur tous les rationnaires ; une partie du surcoût supporté par les agents, une partie par AGRAF.	Comme dénoncé à plusieurs reprises dans les instances action sociale, FO FINANCES refuse que les agents supportent le surcoût lié à l'introduction du bio.
Poursuivre la politique immobilière déjà engagée en matière de rénovation ou de construction de restaurants.	Mener une réflexion, en parallèle avec les directions et les partenaires sociaux, sur les petites structures ministérielles de restauration.	FO FINANCES s'inquiète sur la course effrénée à la mutualisation des structures de restauration collective, au détriment de la prestation offerte aux agents.

. TOURISME SOCIAL

PROPOSITIONS	CONTENU	Remarques FO FINANCES
Réviser la grille tarifaire	Vacances enfants : Aligner les tarifs de printemps sur les tarifs d'hiver (votée à l'AG de juin). Vacances familles : Mettre en place une tarification différenciée en fonction des sites, pour les locations meublées achetées chez des prestataires (votée à l'AG de juin).	FO FINANCES a voté CONTRE les hausses de tarifs lors de l'AG du mois de juin considérant que la hausse proposée d'au moins 3% était supérieure à l'inflation. FO FINANCES rejette ce projet. Elle craint une action sociale à deux vitesses excluant progressivement certaines familles. De plus, le pouvoir d'achat des agents continue de baisser. FO FINANCES ne cautionnera pas une hausse des tarifs qui entamera le budget des agents et de leurs familles.

	<p>Mener une réflexion sur l'instauration d'un tarif très haute saison pour toutes les formes d'hébergement, selon la situation géographique et rechercher les meilleures solutions pour acheter des lits moins chers.</p> <p>Instaurer un contrôle supplémentaire pour s'assurer que le critère des revenus est bien pris en compte pour l'affectation en locations meublées, l'été (cette mesure sera mise en œuvre pour l'été 2011).</p>	<p>Pour FO FINANCES cette proposition ne rentre pas dans les critères du tourisme social.</p>
Engager une réflexion sur l'évolution du patrimoine immobilier	<p>Présenter un état des lieux de la fréquentation et des coûts des résidences gérées par EPAF.</p> <p>Mener une réflexion sur la rationalisation des implantations afin de mieux répondre à la demande des familles en terme de localisation et de structures d'hébergement.</p>	<p>FO FINANCES considère qu'il est possible de réaménager l'implantation en fonction des attentes des familles, mais est contre le fait de supprimer les implantations existantes qui ont des quotas de fréquentation jugés insuffisants.</p>
Engager une réflexion sur le réaménagement du schéma de transport des colons.	<p>Rationaliser le schéma de transport pour l'adapter de manière plus dynamique à l'évolution des effectifs de colons.</p>	<p>Pour FO FINANCES, cette rationalisation n'a pour objectif que de faire supporter un peu plus la charge des transferts sur les familles.</p>

PETITE ENFANCE

PROPOSITIONS	CONTENU	Remarques FO FINANCES
Accroître le niveau de réservation des berceaux.	<p>Dans le cadre du plan « Diversité », une trentaine de berceaux supplémentaires sera financée à partir de 2011. Les premières réservations sont déjà lancées à Lyon et en région parisienne.</p>	<p>FO FINANCES prends acte des projets d'augmentation du niveau de réservations de berceaux, d'autant que c'est une des revendications de FO FINANCES. Toutefois, les 30 berceaux créés pour 2011, sont loin de répondre aux besoins criants exprimés par les agents.</p>
Réaliser un questionnaire afin de mesurer les besoins quantitatifs et qualitatifs en place de crèches (modes de garde, localisations, etc.) dans certains départements.		

SERVICE SOCIAL

PROPOSITIONS	CONTENU	Remarques FO FINANCES
Organiser la réunion d'un groupe de travail CNAS/CHSM sur la prévention des risques psychosociaux.	Dates à définir début 2011.	
Organiser le suivi du dispositif d'aide aux agents en difficultés et en présenter un bilan.	Une date sera définie début 2011.	

PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE

PROPOSITIONS	CONTENU	Remarques FO FINANCES
Assurer une protection sociale complémentaire de haut niveau pour les personnels.	Mettre en place une convention qui fixera, d'une part, les relations avec la MGEFI, les conditions du remboursement par celle-ci des aides en nature et, d'autre part, les actions de santé publique.	

ASSOCIATIONS SOCIO CULTURELLES

PROPOSITIONS	CONTENU	Remarques FO FINANCES
Informier le CNAS sur l'activité des associations socio-culturelles.	Faire des points réguliers sur les subventions accordées et mettre en place des comptes-rendus d'activité. Préparer une convention d'objectifs avec l'ATSCAF	

XXXXXXXXXX

FO FINANCES perçoit quelques réponses à ses incessantes demandes mais elles sont bien souvent le fruit d'une remise en question d'autres prestations. Au travers de cet exercice, FO FINANCES a pu percevoir avec intérêt la réappropriation de l'action sociale au niveau des instances ministérielles. Toutefois, les Assemblées Générales des associations, où les représentants FO FINANCES prennent toute leur place, demeureront décisionnaires de ces orientations dans le cadre budgétaire contraint fixé par Bercy.